

Luxembourg, le 4 octobre 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

« Dans un récent communiqué d'une organisation internationale de protection de l'environnement, j'ai pris connaissance d'un nouveau projet de loi envisagé par la Commission européenne. Celui-ci vise à déréglementer une partie des « nouveaux OGM », obtenues grâce aux Nouvelles techniques génomiques (NGT). Si cette proposition de loi venait à être adoptée, les NTMG ne feraient plus l'objet d'étiquetage ni de contrôle des risques.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes:

- *Quelle est la position de Madame la Ministre concernant ce nouveau projet de loi envisagé par la Commission européenne ?*
- *Madame la Ministre ne pense-t-elle pas qu'il serait nécessaire de poursuivre les efforts contre l'usage des OGM et de rejeter la proposition de la Commission européenne?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu